



SURVEILLANT-SAUVETEUR

Emplois saisonniers – Fin juin à fin août 2023

Horaire variable de jour, soir et fin de semaine

30 à 40 h/par semaine

Salaire offert :

- candidat ayant un SN : entre 18.50\$ et 19.75\$ de l'heure
- candidat ayant un SN plage : entre 19.00\$ et 20.25\$ de l'heure

Bien plus qu'une plage!

À Ville-Marie, nous offrons plusieurs aménagements pour dynamiser notre milieu de vie : un corridor de nage afin de s'exercer en toute sécurité, une zone de jeux gonflables unique en Abitibi-Témiscamingue pour les jeunes qui veulent dépenser un maximum d'énergie, et une zone de baignade pour les plus petits ou simplement pour aller se rafraîchir. La plage municipale de Ville-Marie sera « la place où être cet été »!

Responsabilités

Sous l'autorité de la directrice des loisirs, des sports et des espaces verts, l'employé aura à exécuter les tâches suivantes :

- S'assurer du respect des règlements de sécurité aquatique et des règles de la plage;
- Assurer en tout temps la surveillance des baigneurs;
- Effectuer différentes tâches connexes, dont l'entretien du site;
- Participer aux séances d'entraînement de l'équipe des sauveteurs.

Exigences

En plus d'aimer la plage et le soleil autant que le vent du nord, il faut être autonome, avoir de l'entregent, de l'initiative et le sens des responsabilités et surtout, aimer le travail d'équipe!

Il faut aussi :

- Détenir une certification valide de sauveteur national (un SN plage est un atout indéniable);
- Détenir une certification valide du cours 1ers soins Général.

* La Ville de Ville-Marie défraie aussi les coûts de formation pour les qualifications et les requalifications de ses employés.

Tu n'as pas les qualifications, mais c'est un job qui t'intéresse?

Laisse-nous tes coordonnées! Nous avons besoin de former de la relève pour assurer l'ouverture de la plage chaque été. Il est possible que des formations se donnent et que tu puisses y participer.

Pour postuler (ou donner ton nom pour la relève) :

Toute personne intéressée à postuler est priée de faire parvenir sa candidature à Mme Manon Gauthier, directrice des loisirs et des sports, **au plus tard le 31 mars 2023 à 16 h préférentiellement par courriel** (sous format Word ou PDF) à l'adresse manon.gauthier@villevillemarie.org. Veuillez mentionner le titre d'emploi pour lequel vous postulez dans l'objet du courriel.

* Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte. La Ville de Ville-Marie favorise l'équité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance les postulants et seuls les candidats retenus seront contactés.